

INFORMATIONS AUX HABITANTS



1. OBJET TROUVE.

Une carte de type bancaire avec l'inscription 'Taxi' a été trouvée lundi 05 septembre 2016 dans la rue du 22 Novembre. Son propriétaire pourra venir la récupérer au secrétariat de mairie durant les heures d'ouverture au public.

2. ENQUETE INSEE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET VECU DU TRAVAIL ET LA FORMATION.

L'Institut nationale de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise entre le **19 septembre 2016 et le 16 septembre 2017**, une enquête sur la consommation et le budget des ménages appelée « Budget de famille ». L'enquête a pour objectif de connaître le poids des grands postes de consommation dans le budget des ménages. Ainsi elle permet de comparer les niveaux de vie et les choix de consommation des diverses catégories de ménages.

L'Institut nationale de la statistique et des études économiques (INSEE) en partenariat avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, réalise, entre **octobre 2016 et mars 2017**, une enquête statistique sur la formation des adultes.

L'enquête a pour but de décrire les conditions d'accès des adultes à des formations quelles qu'en soient la finalité (professionnelle, personnelle, ..) et des modalités (études, stages, cours ou enseignements à distance, séminaires, cours ou enseignement à distance, séminaires, cours particuliers...). Toutes les personnes de 18 à 64 ans sont concernées, qu'elles aient suivi ou non des formations récemment, qu'elles soient en emploi, au chômage ou inactives.

Une enquête similaire aura lieu dans les autres pays de l'Union européenne, dans des perspectives de comparaison entre les pays.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités pour ces 2 enquêtes. Un enquêteur de l'INSEE chargé de collecter les informations prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

3. RECEPTION DEFINITIVE DES AMENAGEMENTS DES RUES SAINT-JEAN ET DE L'ETANG.

La réception des travaux de l'aménagement des rues Saint-Jean et de l'Etang a été faite dernièrement avec les entreprises concernées. Les propriétaires, qui ont constaté des dégradations sur leur propriété du fait de ces travaux, **le signaleront au maire par écrit jusqu'au 30 septembre 2016 dernier délai.**

4. RECOMPENSES POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016.

La remise des prix pour les participants des « Maisons Fleuries 2016 » se déroulera **dimanche 16 octobre 2016 à partir de 16 heures**. Une invitation individuelle leur sera adressée prochainement.

5. INVITATION AUX NOUVEAUX HABITANTS ET AUX NOUVEAUX-NES DE L'ANNEE 2016.

Les nouveaux habitants et les nouveaux nés de l'année 2016 seront invités à la réception donnée en leur honneur **dimanche 16 octobre 2016 à partir de 16 heures 30**. Une invitation individuelle leur parviendra prochainement.

6. OPERATION « LES BRIOCHES DE L'AMITIE » – SAMEDI 08 OCTOBRE 2016.

Dans notre localité, la vente de brioches sera réalisée en matinée du **samedi 08 octobre 2016** par les membres de l'association des Arboriculteurs. Nous remercions par avance les donateurs en faveur de l'A.F.A.E.I de Sarreguemines.

7. DISTRIBUTION DE SACS MULTIFLUX PAR LE SYDEME.

La prochaine distribution de sacs multiflux par le SYDEME aura lieu **mercredi 26 octobre 2016 de 14h 30 à 19h 00 à la salle AJLC**, rue du Stade. Vous munir de votre carte PASS SYDEME. Pour les nouveaux habitats, la demande de la carte PASS SYDEME devra être faite lors de la distribution.

8. ENLEVEMENT DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRES VERRES ET PAPIER AU DOMERBERG.

Pour faire face à de multiples dépôts sauvages devant les 2 conteneurs à papier et à verre du quartier du Domerberg, il est prévu de procéder à leur enlèvement sous peu. Les papiers, journaux, peuvent être déposés dans les sacs de couleur orange et seront ramassés par la collecte hebdomadaire du mardi matin.

Les bouteilles en verre pourront être déposées dans le collecteur à verre situé près de cabine téléphonique sur le ban de Rémering ou déposées dans les conteneurs à verre situés à la Cité des Jardins, ou encore déposés dans les conteneurs situés un peu partout dans les villages avoisinants et notamment à Puttelange aux Lacs. Merci de votre compréhension.

Rappel : En aucun cas les bouteilles de verre doivent être mises dans les sacs orange, vert ou bleu.

9. DETERMINATION DES PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES A LA CITE DES JARDINS.

Sur la demande des services fiscaux et des services du cadastre, Monsieur André JACQUIN, adjoint au maire, viendra prochainement dans la Cité des Jardins pour relever, immeuble par immeuble, les propriétaires et occupants des différents logements afin de pouvoir remettre une liste actualisée aux services financiers qui en ont fait la demande.

St-Jean Rohrbach, le 19 septembre 2016.

Le maire Cyrille FETIQUE